



Déclaration liminaire

Conseil d'administration de l'Agence
pour l'enseignement français à l'étranger

11 mars 2024

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les administratrices et les administrateurs,

Madame la directrice générale,

À la veille de ce printemps 2024, la CFDT est mobilisée, dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger comme dans toute la fonction publique, contre les coupes décidées par le gouvernement, sans la moindre consultation des représentant-es de la Nation, dans les crédits inscrits au budget de l'État. En ce qui nous concerne plus précisément à l'AEFE, **la suppression de 28 millions du programme 185** est d'autant plus inacceptable qu'elle contredit les objectifs du **contrat d'objectifs et de moyens**, même si celui-ci est en attente de renouvellement pour la période triennale qui vient de commencer. À quoi sert la consultation menée il y a moins d'un an par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger si les moyens matériels de mise en œuvre de ses conclusions sont amputés quelques mois plus tard ? La CFDT est particulièrement attachée à **la défense des services publics, je dirai même du Service Public**, en France comme à l'étranger. Les élèves et leurs familles sont en droit d'attendre que les établissements homologués par le ministère français en charge de l'éducation nationale soient **à la hauteur des exigences de l'École française** et cela passe bien sûr par des personnels motivés grâce à de bonnes conditions de travail et de rémunération, intégrant les particularités et difficultés propres à l'enseignement à l'étranger.

Sur le terrain, les collègues sont mobilisés **par la défense de leur pouvoir d'achat** et les militantes et militants du Sgen-CFDT sont à la pointe du combat pour défendre celui-ci, souvent en recul du fait de la forte inflation, notamment dans des établissements comme le lycée français Charles-de-Gaulle de Londres, les lycées français de Turquie ou le lycée franco-argentin Jean-Mermoz de Buenos Aires. Les actions menées localement ces dernières semaines ne trouvent pas d'écho de la part de l'administration de l'AEFE ou de ses tutelles. Les personnels de tous statuts, en contrat local ou en détachement de l'éducation nationale, seront massivement présents à la **journée nationale intersyndicale du 19 mars** en se mobilisant ou en faisant grève pour faire entendre leur voix.

Le Sgen-CFDT, je tiens à le répéter une nouvelle fois, estime qu'un grand pas sera franchi avec le lancement d'une concertation en vue d'un **statut unique pour les personnels détachés**, harmonisant par le haut les indemnités de mission et de fonction, les indemnités géographiques, les prestations familiales et les durées de détachement. Il est clair à nos yeux que les dispositions nouvelles instituées par le décret 2022-896 du 16 juin 2022 modifiant le décret 2002-22 ne constituent pas une réponse suffisante.

Je vous remercie.

Frédéric Coste